

GARDES NATURE

Numéro 21 – Automne 2018
Spécial Journées d'échanges techniques des Gardes



EDITO

Par Julien Cordier, Président.

Après un an sans bulletin pour des raisons diverses et variées, il est temps de relancer la machine. Nous venons de participer pour la 8^{ème} année consécutive aux journées d'échanges techniques des Gardes et force est de constater que toujours autant d'agents sont motivés pour échanger, mutualiser, partager autour de leur profession. Je ne vous cache pas que c'est gratifiant en tant que Président de voir cet engouement toujours fort pour participer à ce type de journées. Malheureusement, après quelques semaines, chacun se replonge dans son quotidien, happé par la vie de famille, le boulot, les passions et finalement, on consacre peu de temps à l'association. C'est pourquoi cette année, nous allons essayer de nous rencontrer au moins une deuxième fois autour d'une table pour travailler et échanger sur un ou plusieurs thèmes qui nous rassemblent. Ce moment sera ouvert à tous et devrait avoir lieu au début du mois de juin 2019. Nous nous attacherons également à sortir le bulletin avec un peu plus de régularité et pour cela nous avons besoin de vos articles ! Un annuaire de compétences devrait voir le jour en début d'année prochaine ce qui permettra de faciliter nos échanges. Enfin, nous essaierons de garder des relations étroites avec nos homologues internationaux en vue de préparer le Congrès Mondial qui se déroulera au Népal en 2019 et le Congrès Européen qui se tiendra en Allemagne l'année suivante. D'ici là, donnez nous de vos nouvelles...

Crédits photos : ©Frédéric Rivet, ©David Delecourt, ©PNRSE, ©Marie Agnès Bascle, ©Serge Bearez, ©Stefano Blanc

EVENEMENT GNF

Journées d'Echanges Techniques des Gardes 2018

Les Journées d'Echanges Techniques des Gardes ont eu lieu à Marchiennes, dans le Parc naturel régional Scarpe-Escout, du 26 au 28 octobre 2018. Une vingtaine de Gardes ont fait le déplacement pour ce traditionnel temps fort de l'association.

Ces journées ont débuté par le repas des Gardes, le vendredi soir au gîte de groupe. Cette première soirée, riche en échanges et retrouvailles a été l'occasion de présenter le territoire du Parc en prévision des visites de terrain prévues les jours suivants.

Visite de la Réserve Naturelle de la Tourbière de Vred

Le samedi matin, les Gardes avaient rendez-vous sur la réserve de la Tourbière de Vred. Yann Dulondel, gestionnaire de la Réserve et coordinateur de l'équipe technique du Parc a guidé le groupe au travers du site.

Il constitue l'une des trois dernières tourbières alcalines (pH neutre) régionales encore actives. C'est une zone humide continentale d'une superficie de 41 hectares qui s'inscrit dans le système alluvial de la basse Scarpe (près de 40 000 ha) et où la tourbe continue de se constituer.

La variété des milieux (bois, étangs, roselières...) accueille une diversité de vie animale et végétale étonnante. On y recense par exemple la Grande douve (protégée au niveau national), une espèce de plante carnivore (l'Utriculaire commune), une espèce de mousse très rare pour laquelle le site constitue la quatrième station nationale (*Sphagnum riparium*) et d'autres espèces plus occasionnelles comme la Leucorrhine à gros thorax (Libellulidae).



La tourbe y fut exploitée dès le XIII^e siècle et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour se chauffer. Suite à la découverte du charbon, cette activité fut supplantée par la fauche et par des pratiques maraîchères favorisées par la mise en place d'un important réseau de drainage subsistant encore en partie aujourd'hui. Ainsi, de nombreux fossés, plus ou moins atterris, jalonnent l'ensemble de la réserve. Le réseau de fossés dessiné en arêtes de poisson et encore bien visible dans la partie ouest du site, témoigne encore des travaux de drainage réalisés par les moines. Les boisements périphériques ainsi que le tissu bâti contigu au

site confirment l'omniprésence de l'homme dans cet espace naturel.

Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut met en œuvre et coordonne l'ensemble des activités sur ce site protégé. Il assure la gestion-conservation du site : suivi des niveaux d'eau, gestion de prairies par fauche et pâturage, travaux de restauration des roselières, inventaires et suivis d'espèces patrimoniales etc.

On y recense :

- près de 300 espèces végétales (dont 18 protégées) comme la Grande Douve (*Ranunculus lingua*), l'Ache Rampante (*Apium Repens*), la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*)...
- plus de 170 espèces de champignons (dont 15 uniques dans la région),

- 98 espèces d'araignées et de faucheurs (arachnides et opilions),
- 16 espèces de libellules (odonates),
- 7 espèces d'amphibiens (dont une espèce exceptionnelle : la Grenouille des champs (*Rana Arvalis*) et le Triton alpestre (*Triturus alpestris*)...
- 98 espèces d'oiseaux : la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)...



Après un pique-nique à la maison des Gardes des Espaces Naturels Sensibles du Nord, les agents ont été guidés par Léa Lemaire, Gardes ENS, sur le terril des Argales, situé sur la commune de Rieulay.

Visite du de l'Espace Naturel Sensible du Terril des Argales



D'un point de vue historique, ces montagnes noires du Nord de la France appelées « terril » ont vu le jour suite aux nombreuses exploitations minières de charbon qui se sont développées au milieu du XVIIIème siècle après la découverte d'une veine de charbon mesurant plus de 120km de long sur 12km de large dans la région Nord-Pas-de-Calais. Les terrils étaient durant cette période des zones de stockage de déchets de mine constituées principalement de roches stériles : schiste noir, schiste rouge, grès, calcaire etc. Situé sur le territoire du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, le terril n°144 à Rieulay et Pecquencourt pris forme en 1912.

Après 63 ans d'exploitation, les fosses furent fermées mais l'activité économique sur le terril ne cessa elle qu'en 2003. En effet, le terril des Argales a été ré-exploité pour récupérer les résidus de charbon et utiliser le schiste rouge. Par ailleurs, le terril par son poids impressionnant s'était enfoncé dans le sol spongieux et cette lourde ré-exploitation a entre autres modifications de reliefs, laissé apparaître un étang de 35 Ha.

Le site a été acquis pour grande partie et progressivement par le Département du Nord, au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le Département mena une forte politique environnementale sur ce terril plat qui est l'un des plus vastes en région pour entamer sa reconversion avec l'impulsion de Monsieur Mio, ancien maire de Rieulay et l'aide de l'EPF (Établissement Public Foncier) Nord-Pas-de-Calais. Le terril dénommé désormais Terril des Argales, ce qui signifie « marais », est associé à la Roselière des Fiantons, ENS jouxtant celui-ci et témoin du terrain originel avant l'établissement de cette montagne de cailloux. Le site s'étend sur près de 140 ha dont 82,7 ha appartiennent au Département. La partie appartenant à la commune de Rieulay est devenu base de loisirs dédiée à la population locale.



Aujourd'hui ce site semi-naturel est classé à plusieurs titres : Loi Paysage 1930, ENS, ZNIEFF Type I & Type II, Natura 2000, Vallée de la Scarpe et de l'Escaut et Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

En termes de gestion, le site accueillant plus de 200 000 visiteurs à l'année et de nombreux usagers réguliers, l'entretien des cheminements y est une priorité. Les noues sont régulièrement curées afin de contenir les flux d'eaux pluviales pour limiter un maximum le phénomène d'érosion des chemins. Le pâturage caprin associé ponctuellement à la fauche exportatrice et la taille des ligneux sont appliqués sur



l'ensemble des zones ouvertes du site selon différentes modalités afin d'éviter que le terril ne se boise entièrement. Ces actions permettent notamment la conservation des pelouses bryolichéniques et des milieux steppiques. Les mares bien que souvent pionnières et temporaires sont surveillées pour éviter l'invasion par les Typhas et les ligneux. La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes retient également une bonne partie de l'attention (Buddleia, Renouée du Japon...).

Cette gestion écologique, souvent associée à des chantiers d'insertion ou des chantiers-nature avec un public scolaire ou bénévole adulte, est assurée par l'équipe des gardes départementaux du secteur du Douaisis au sein du service Espaces Naturels Sensibles de la Direction de l'Environnement du Département du Nord. Elle est constituée d'un chef d'équipe : Jérémie Géneau et de Gardes : Fabien Froment, Léa Lemaire, Julien Leroy, Benjamin Mathis, Frédéric Rivet, Nicolas Rouzé.



Ils ont pour missions l'entretien, la gestion, le suivi scientifique, l'animation et le contact avec le public et la surveillance qui a pour but de réguler au mieux les différents conflits d'usage comme les véhicules deux roues motorisés interdits sur le site, les VTT, marcheurs, baigneurs sortis des zones autorisées...

D'un point de vue écologique, les terrils présentent aujourd'hui des caractéristiques écologiques uniques de par cette composition minérale particulière. On y trouve dès lors les premières étapes de colonisation végétale et diverses espèces pionnières auxquelles viennent plus tard s'ajouter une faune et une flore particulière en raison de l'acidité des sols, des terrains meubles et instables ainsi que des microclimats bien marqués. Les températures sont anormalement élevées pour leur zone géographique en raison de la couleur noire du substrat qui accumule la chaleur. Ils sont également pour la région d'une importance paysagère et culturelle mais constituent surtout un véritable réservoir de biodiversité pour ce territoire fortement urbanisé et industrialisé.



Concernant le terril des Argales, quelques inventaires ont permis d'appuyer tout cela grâce à la découverte de différentes espèces :

- **Flore** : La présence de 382 taxons de plantes supérieures dont 1 espèce protégée nationalement, 20 régionalement, 1 espèce est « Gravement menacée d'extinction », 2 espèces ont un statut « menacée d'extinction », 60 espèces sont considérées comme d'intérêt patrimonial en Nord Pas-de-Calais.
- **Faune** : **28 espèces d'odonates** ont été contactées sur le site dont 5 sont patrimoniales.
 - **15 espèces d'orthoptères** ont été observées sur le site dont 4 espèces sont patrimoniales.
 - **7 espèces d'amphibiens** sont connues sur le site parmi elles, une espèce est considérée comme patrimoniale, il s'agit du *Bufo calamita*/Crapaud Calamite
 - **4 espèces de reptiles** sont présentes sur le site, 2 d'entre elles sont patrimoniales
 - **146 espèces d'oiseaux** sont connues sur le site parmi elles des espèces en annexe I de la Directive Oiseaux (22 espèces dont 6 nicheuses), 18 de passage et 1 hivernante
 - **9 espèces de mammifères** sont connues.

Pour conclure, les terrils étaient au départ de leur histoire de véritables catastrophes écologiques, destructeurs de vastes zones humides. Mais au fur et à mesure du temps, les gestionnaires de site et associations naturalistes ont permis de démontrer que les terrils abritent pour les groupes recensés, un fort pourcentage de la biodiversité régionale.

De retour au gîte en milieu d'après-midi, les Gardes ont été accueillis par Jean-Marc Dujardin, Conseiller Régional et membre du Bureau du PNRSE, Séverine Frackowiak, Adjointe à l'Environnement à la ville de Marchiennes et Bernadette Dehaene, Conseillère Municipale et déléguée au Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Après un pot de bienvenue offert par le Parc, les Gardes ont procédé à leur assemblée générale dont le procès-verbal se trouve ci-dessous. La journée s'est terminée par le potlatch, toujours aussi généreux et riche en échanges.

Visite de la Réserve Naturelle du Pré des Nonnettes



Le lendemain, dans un vent glacial et revigorant, Yves Dugauquier, gestionnaire et référent du site, a guidé le groupe sur la Réserve du Pré des Nonnettes. Ce site représente une des dernières prairies de fauche traditionnelles du territoire. Située sur la commune de Marchiennes, au cœur du marais du Vivier qui s'étend sur un peu plus de 400 ha et où se mêlent marais, étangs, prairies humides et boisements, la Réserve Naturelle

Régionale du Pré des Nonnettes renferme, sur une surface assez modeste (17 ha) une biodiversité étonnante. Le maintien d'une activité agricole traditionnelle associé à la mise en place d'une gestion conservatoire et d'une chasse raisonnée a favorisé l'existence d'une grande diversité d'habitats naturels à l'origine de la présence de nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial. Son caractère humide favorisé par une topographie basse et sans relief marqué, permet à de nombreuses espèces inféodées aux zones humides telles que les amphibiens, les libellules ou encore certaines espèces d'oiseaux dites "paludicoles" de trouver l'ensemble des éléments nécessaires à leur reproduction.



Les prairies humides, souvent associées à des réseaux de fossés et à des alignements d'arbres têtards, constituent une composante majeure de l'identité paysagère et historique du Parc naturel régional Scarpe-Escout. Limitant les inondations par le stockage naturel de l'eau, elles abritent une diversité biologique remarquable lorsque l'usage agricole est respectueux des ressources naturelles. Ainsi, la partie basse de la Réserve appelée "marais du Vivier", inondée plus longuement au cours du printemps, sert de frayère pour certaines espèces de poissons comme le Brochet (*Esox lucius*) espèce

considéré comme "vulnérable" sur la dernière liste rouge des espèces menacées en France.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout met en œuvre et coordonne l'ensemble des activités sur ce site protégé. Il coordonne les relations et les actions de gestion entre l'association de chasse, les associations de protection de la nature chargées de certains suivis naturalistes, l'agriculteur occupant une partie des prairies gérées par fauche tardive et les représentants de la commune.

On y recense :

- 15 espèces végétales protégées au niveau régional
- 25 espèces d'odonates
- 7 espèces d'orthoptères
- 16 espèces de mollusques aquatiques et 10 espèces de mollusques terrestres
- 71 espèces de coléoptères
- 6 espèces d'amphibiens
- une centaine d'espèces d'oiseaux, dont une moitié nicheuse
- 12 espèces de mammifères
- 17 espèces de papillons de jour



Suite à cette dernière sortie, les Gardes ont pu partager un dernier repas avant de repartir vers leurs territoires respectifs. Les membres du Conseil d'Administration sont restés pour se réunir et définir la feuille de route des prochains mois.



EVENEMENT GNF BIS

L'Assemblée Générale

Procès verbal de l'Assemblée générale du 27/10/2018 à Marchiennes (59)

Liste des présents : liste des participants sur demande. Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Présentation du rapport moral du Président
- 2- Présentation du rapport financier par le trésorier
- 3- Questions diverses

I. Rapport moral du Président

En introduction, le Président Julien Cordier remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale dans le Parc naturel régional de Scarpe Escaut. Il remercie chaleureusement l'équipe des Ecogardes du PNRSE pour l'organisation des journées d'échanges et de travail des gardes en marge de l'Assemblée Générale, sans oublier Yves, Loïc et Léa investis dans les visites des sites.

Le Président évoque le contexte particulier de cette année de présidence durant laquelle il a, pour des raisons personnelles, fait le choix de démissionner de son poste en juillet 2018. Sauf circonstances particulières liées à une reconversion professionnelle ou à une absence de disponibilité de sa part dans les mois à venir, mais aussi en fonction de la position des membres, il exprime sa motivation pour poursuivre et honorer son mandat.

Il poursuit par la présentation de l'activité de l'Association au cours de l'année en précisant qu'elle a été structurante mais relativement modeste sur le plan national. Le volet international, en particulier grâce à l'European Ranger Federation et à l'implication d'Emmanuel ICARDO en tant que secrétaire, s'inscrit dans une belle dynamique.

A. Bilan d'activités 2018

1. Communication

- Valorisation des dernières JETG sur divers supports
- Bulletin GNF : seulement 1 parution
- Site web : quelques articles ont été rédigés
- Page FB toujours très active grâce à Stefano
- Journée Mondiale des Gardes : campagne photos

2. Actions dans le cadre du développement national

- Partenariat avec RNF
 - Rencontre à Dijon au siège de RNF (31/01/2018) :

Après un rappel des vocations et objectifs de chacune des associations, la rencontre a permis de confirmer l'envie et l'intérêt de travailler ensemble sur certains chantiers concrets parmi lesquels la formation et le volet international. Cela se traduit par l'identification officielle d'un atelier permanent GNF/RNF rattaché à la commission « Professionnalisation – Police de l'Environnement » de RNF. Cet atelier a pour vocation de faire émerger et de porter des projets communs en bénéficiant de l'appui du réseau de réserves et de

l'ouverture que permet GNF (inter-réseaux et international).

Si vous avez des idées ou des projets en la matière, contactez Laurent Domergue, animateur de l'atelier.

- Participation à l'atelier « police » lors du congrès RNF (06/04/2018) :

Aucun autre membre du CA n'ayant pu se libérer, présentation par Laurent Domergue de l'Association et d'un retour d'expérience sur l'organisation espagnole de la police de l'environnement (Juan Manuel Alvarez Quiñones, collègue espagnol interviewé par Emmanuel Icardo).

Le principe d'associer GNF à l'animation de l'atelier Police du prochain congrès de RNF en juin 2019 est d'ores et déjà acté.

- Participation à la formation initiale des Gardes Suisses (06/07/2018) :

Accueil par Laurent Domergue (GNF/RNF) dans le PNR des Ballons des Vosges d'une délégation de 20 gardes stagiaires du centre de formation forestière de Lyss (canton de Neuchâtel – Suisse). Au programme : présentation des outils de protection en France, organisation de la surveillance et police, actions menées pour favoriser l'appropriation locale, visites de RNN.

Il s'agit là d'un exemple concret de coopération entre gardes de pays voisins permis, du moins facilité, par GNF.

- Enquête sur la formation des Gardes pour l'ERF

En guise de travail préparatoire à son projet d'établir des standards professionnels pour les gardes nature d'Europe, l'ERF a procédé à une enquête sur les modalités de formation (initiale et continue) des gardes en Europe. Hrafnhildur "Habba" Ævarsdóttir, *Training Officer* pour l'ERF, s'est chargée de réaliser l'enquête auprès des gardes de 26 pays. C'est Emmanuel Icardo qui a répondu pour le compte de Gardes Nature de France. Les résultats ne sont pas encore publiés, mais ils montrent déjà une grande disparité dans les dispositifs existant en Europe, allant parfois jusqu'à l'abandon pur et simple de la formation par les institutions. Comparativement à beaucoup d'autres pays, la France dispose actuellement d'une organisation bien structurée dans ce domaine même si l'accès aux formations proposées n'est pas toujours aisé pour les gardes.

3. Actions dans le cadre du développement international

- European Ranger Federation

Depuis sa création en 2017, l'ERF fait preuve d'un réel dynamisme. Emmanuel Icardo, élu secrétaire de l'ERF en mai 2017, est investi sur différents chantiers et fait le lien entre l'ERF et GNF. Parmi les actions engagées on peut citer :

- la création du site internet de l'ERF ;
- la mise en place d'une newsletter ;
- la constitution d'un BDD sur les gardes des différents pays européens (nombre, statuts, niveau de formation, etc...);
- la participation au programme pédagogique Junior Rangers en lien avec la Fédération Europarcs ;
- le jumelage entre pays ;
- la formation des rangers ;
- la préparation du congrès 2020 dans le PN de Bavière.

- Traduction de documents pour l'IRF

Par ailleurs un important travail de traduction a été réalisé pour l'IRF par Julien Cordier afin de permettre aux associations francophones de bénéficier des documents préparatoires adaptés pour l'organisation et la tenue de la journée mondiale des Gardes. A compter de Juillet 2018, ce sont Léa Lemaire et Clémentine Ageron qui prennent le relais auprès de l'IRF pour le travail de traduction.

B. Perspectives 2019

1. Communication

- l'édition a minima de 2 bulletins par an est primordiale pour maintenir le lien et se faire connaître ;
- l'alimentation et l'actualisation du site internet et de la page Facebook est indispensable ;
- la poursuite des actions menées lors de la Journée Mondiale des Gardes est une bonne opportunité de se faire connaître.

La participation des membres de l'association est nécessaire autant pour les bulletins que pour l'évolution du site web, les articles publiés étant liés à l'activité des gardes dans les territoires.

2. Développement national

- Poursuivre le travail partenarial engagé avec RNF avec notamment la participation au prochain congrès de RNF mais aussi l'identification d'autres projets communs comme par exemple le développement du compagnonnage en inter-réseaux, voire à l'international ;
- Améliorer les échanges entre Gardes au sein de GNF :
 - Identifier une rencontre physique entre 2 AG pour favoriser la dynamique de groupe et de projets
 - Terminer puis actualiser un annuaire des compétences des Gardes adhérents de GNF
 - Organisation de réunions de CA par visio-conférence pour faire des points réguliers et avancer dans les chantiers entrepris.

3. Développement international

- Préparer la participation de GNF au congrès européen des Gardes en Allemagne (mai 2020) ;
- Préparer la participation de GNF au congrès mondial des Gardes au Népal (novembre 2019) ;
- Relayer l'offre de formation de l'ERF (Junior Rangers + lutte contre braconnage + e learning en projet) → Emmanuel Icardo prend contact avec l'AFB à ce sujet).
- Essayer de participer aux Journées d'Echanges Techniques de nos homologues européens en fonction des invitations ;
- Finaliser le projet de mise à disposition du matériel radio du PN du Mercantour aux collègues du Gabon (Emmanuel attend confirmation du PN Mercantour puis possibilité de financement du transport via financement participatif ?).

Le président clôt son rapport moral et remercie encore les membres présents à cette Assemblée Générale. Il remercie tout particulièrement ceux qui s'investissent tout au long de l'année.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

II. Rapport financier du Trésorier

A. Exercice 2018

Opérations	Date	Crédit	Débit	Soldes intermédiaires
	29/09/17			1690,1
Factures sac coton	03/10/17		384	1306,1
Frais repas gîte Ardèche	25/10/17		325,05	981,05
Cotisations + produits dérivés	15/11/17	697		1678,05
Frais tenu compte	29/12/17		16	1662,05
Frais tenu compte	30/03/18		16	1646,05
Cotisations	20/04/18	80		1726,05
Rémunération parts sociales Crédit coopératif	30/04/18	0,62		1726,67
Cotisations	15/06/18	60		1786,67
Frais tenu compte	02/07/18		16	1770,67
Gîte résa 1er versement	20/08/18		457,52	1313,15
Factures pins+badges	07/09/18		195	1118,15
Frais transfert	07/09/18		4	1114,15
Cotisations	07/09/18	30		1144,15
Commissionnement mouvement	29/09/18		0,33	1143,82
Frais tenu compte	29/09/18		16	1127,82
Frais relevé compte	17/10/2018		3,05	1124,77
			Solde	1124,77

B. Prévisionnel 2019

Recettes		Dépenses	
Objet	Montant (€)	Objet	Montant (€)
Cotisations (50)	900	Frais Banque	64
Boutique	100	Communication	200
		Boutique	150
		Divers	86
		AG 2019	400
TOTAL	1000	TOTAL	900
		Provisions	100

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

III. Questions diverses

- Prévoir l'actualisation de la plaquette de présentation GNF sur le fond et la forme (Infographie : Frédérique/Impressions : Johann)
- l'organisation de l'AG 2019 : Proposition de la part du CD 38 / ENS : sera discutée en CA
- Prise en charge de la traduction du bulletin de l'IRF par Clémentine et Léa
- Faire un appel à cotisation pour 2019 au moment de l'envoi du PV de l'AG et du bulletin GNF

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 20h.

PORTRAIT DE TERRAIN

Dans ce bulletin n°21, la parole est donnée à Cécile Plumecocq, Ecogarde dans le Parc naturel régional Scarpe-Escout.

Où travaillez-vous ?

Au sein du dispositif Ecogarde du Parc naturel régional Scarpe-Escout dans le département du Nord.

Quelles sont vos principales missions ?

J'effectue, avec mes collègues, 3 missions principales :

- l'accompagnement technique auprès des communes et des habitants,
- la surveillance du territoire,
- l'animation, sensibilisation.



Plus précisément, je réalise des dossiers techniques proposant un projet d'aménagement paysager sur des terrains communaux. J'anime un réseau d'Eco-jardiniers en effectuant des visites-conseils, en organisant des rencontres.

Ensuite, lors des patrouilles, sur les 65 communes du Parc hors domaine forestier, je repère et remédie aux anomalies environnementales en partenariat avec les différents services de polices, puisque nous ne sommes pas assermentés.

Enfin, je réalise et conçois des animations notamment pour le public scolaire, puisque nous les associons systématiquement au projet d'aménagement paysager de leur commune.

Quel est votre cursus/expérience ?



Il y a quelques d'années de ça... j'ai obtenu en 3 ans mon BTS Gestion et Protection de la Nature. Le BTS était alors divisé en 2 options, l'une sur la gestion des milieux naturels, l'autre sur l'animation nature. J'ai commencé par la 1^{ère} option, car il me paraissait nécessaire de savoir de quoi l'on parle, avant de vouloir l'expliquer auprès d'un public. C'est à cette occasion que j'ai pu réaliser un stage au Parc ornithologique du Marquenterre et rencontré Philippe Carruette, avec qui je reste en contact. La 2^{ème} option, m'a permis de connaître les techniques et les moyens d'animations.

J'ai pu mettre en application tout cela très rapidement en intégrant l'équipe d'animation du Centre d'éducation à l'environnement du Parc naturel régional Scarpe-Escout, que j'ai fini par quitter pour intégrer le dispositif écogarde. Il s'est passé quelques années entre les deux, pendant lesquelles j'ai été maman et animatrice au sein de différentes structures, comme le CPIE Vallée de Somme avec des animations sur le littoral picard, au sein du Parc sur la préhistoire de Samara ou encore pour une commune avec la mise en place d'animations nature sur les temps extra-scolaires.

Depuis combien de temps faites-vous ce travail ?

Je commence à faire partie des anciens avec mes 8 ans au sein du dispositif Ecogarde.

Quelle(s) partie(s) de votre travail préférez-vous ?

Ce que j'aime c'est la diversité des actions que je mène. Mais dernièrement, un projet me tient à cœur. Je copilote un programme transfrontalier qui me permet de proposer de nouveaux projets et thèmes, de travailler avec de nouveaux partenaires. Je réalise des séances d'animation pour le grand public afin qu'il participe à la préservation de la biodiversité en leur proposant notamment de contribuer aux sciences participatives, comme « oiseaux des jardins » ou encore SPIPOLL sur les insectes pollinisateurs.

Quelle est l'anecdote qui retrace le moment le plus fou/dangereux/drôle que vous avez vécu dans l'exercice de vos fonctions ?

Anecdote : Un cygne c'est grand !

Nous avons été appelés par un particulier qui avait un cygne dans son jardin. Une fois sur place avec l'épuisette, nous nous sommes dirigés sur celui-ci lorsque tout à coup, il s'est redressé doucement, a écarté ses ailes et s'est mis à cracher. Je ne m'attendais pas à ça... il était énorme !!! Nous avons du reculer avec le collègue et notre coup d'œil disait : « Non mais t'as vu ça !!? ». Bon, on a fini par l'attraper pour le relâcher plus loin. Mais une fois le coffre ouvert, au lieu de partir, il s'est mis à nous courser... !!!



Quel est le moment le plus mémorable ?

Ma 1^{ère} participation au baguage des oiseaux lors du STOC dans la Réserve Naturelle

Régionale de Vred a été un très bon moment, l'ambiance y était toute particulière et ça n'est pas souvent que nous pouvons observer de si près, ces oiseaux paludicoles.

Pourquoi est-ce que votre travail est important à vos yeux ?

J'aime le fait de pouvoir contribuer à la préservation de l'environnement et de susciter auprès des enfants l'admiration du monde végétal et animal et de leur donner l'envie de protéger leur environnement.



ESPACES NATURELS PROTEGES

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut



Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**, créé en 1968, est le tout premier des Parcs naturels régionaux de France, et l'un des quatre Parcs de la région Hauts-de-France. Avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut créé par la Région wallonne en Belgique en 1996, il forme le Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

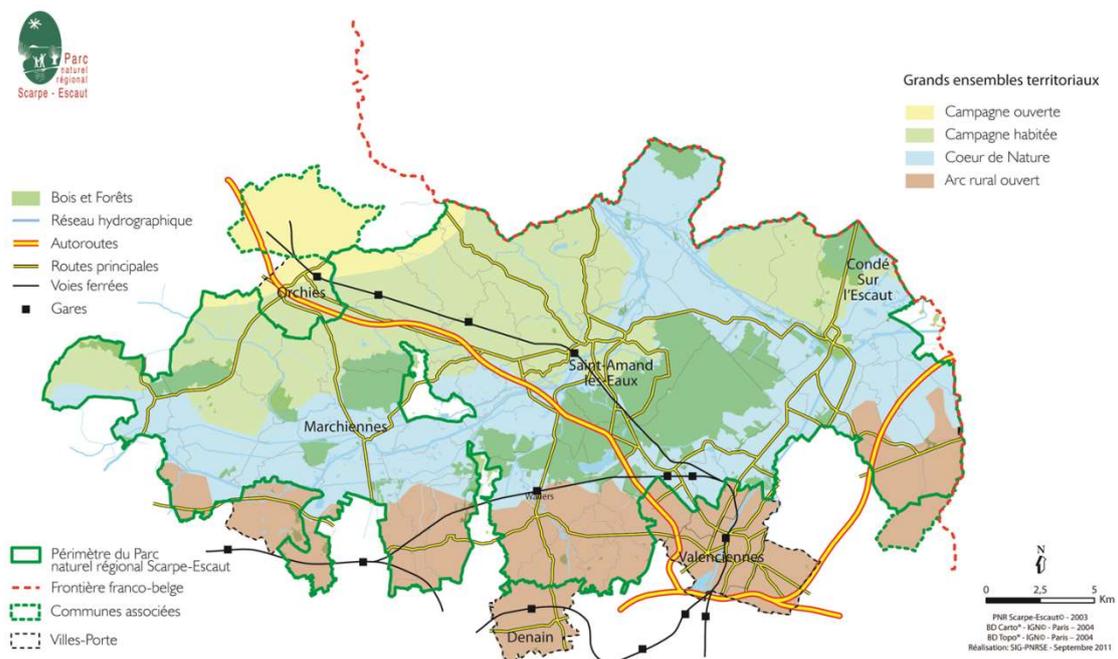
Cette année, le parc fête ses 50 ans !

C'est le **plus petit** mais aussi le **plus densément habité** et urbanisé des 53 territoires labellisés Parcs naturels régionaux par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Il se compose de 55 communes classées, 3 communes associées et 7 villes-portes, s'étend sur 48 500 hectares entre Valenciennes, Douai et Lille, et concerne

190 000 habitants.

Sa vocation première était d'offrir aux populations urbaines un espace de détente et de loisirs au cœur d'une nature remarquable. Aujourd'hui, les préoccupations ne sont plus les mêmes. Les missions du parc sont d'allier la **protection du patrimoine naturel** avec l'aménagement du territoire et le développement économique en réalisant des actions expérimentales et exemplaires.

Le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut se caractérise par une **mosaïque de paysages** diversifiés, véritable échantillonnage des caractéristiques régionales où plaines humides, plateaux agricoles et paysages liés à **l'histoire minière et industrielle** se côtoient. Ces paysages, profondément influencés par l'eau, la forêt ou l'activité minière passée et agricole, résultent des facteurs naturels propres à cette région, de l'action de l'homme, et de leurs interrelations.





L'élément clé qui explique la biodiversité présente dans les sites naturels du parc ainsi que la richesse de ses paysages est **l'eau**. Les axes structurants du territoire transfrontalier sont en effet **l'Escaut et la Scarpe**. Le premier est un fleuve international qui traverse trois pays (France, Belgique et Pays-Bas), en provenance de Cambrai, il traverse le parc naturel du sud au nord puis traverse la Belgique avant de se jeter en Mer du Nord près de Flessingue au Pays bas. La Scarpe, de son côté, est une rivière qui ne circule que dans le versant français du parc et qui débouche dans l'Escaut à quelques centaines de

mètres de la frontière. De plus, on peut trouver dans le parc d'autres habitats naturels liés à l'eau, des **zones humides** d'une grande rareté comme les tourbières, des roselières ou encore des étangs qui pour une certaine partie trouvent leur origine dans l'affaissement des terrains du à l'ancienne **exploitation minière**, dont les traces sont encore présentes dans une partie du parc naturel.

Le parc compte bien sûr plusieurs **forets**, principalement des chênaies, hêtraies et boulaies, la plus étendue étant la forêt domaniale de Raismes Saint Amand Wallers (4600 ha), mais aussi d'autres comme la forêt de Bonsecours (1200 ha), située de part et d'autre de la frontière.

L'inscription au patrimoine mondial de l'**UNESCO** du bassin minier sur une partie du territoire du Parc reconnaît la valeur de ces paysages culturels évolutifs.



LES NOUVELLES INTERNATIONALES

Quelles sont les nouvelles fraîches de l'IRF et de l'ERF ?

Par Emmanuel Icardo, European Ranger Federation, Secretary / Communication Officer



L'European Ranger Federation (ERF) est née lors du dernier Congrès Européen des Gardes, en République Tchèque l'année dernière. Sa vocation est de constituer un relai entre l'International Ranger Federation (IRF) et les associations nationales de Gardes d'Europe, mais aussi de développer les liens entre les gardes des différents pays d'Europe et de favoriser la coopération entre associations.

Un article plus complet paraîtra dans un prochain bulletin, mais si vous voulez en savoir plus, un site web a été lancé en avril dernier, il vient d'être réactualisé : www.europeanrangers.org

BREVES

Quelques infos importantes qui seront développées dans le prochain bulletin...

Nouveau moyen de paiement

Comme vous pourrez le voir à la fin de ce bulletin, vous pouvez maintenant régler votre cotisation annuelle par virement bancaire. C'est plus pratique pour vous car vous n'avez qu'à faire le virement via la plate-forme internet de votre banque et envoyer le bulletin dûment rempli par mail. C'est également plus pratique pour nous puisque nous n'avons pas de chèque à gérer (archiver, aller à la banque, déposer, attendre d'être créditer, etc.) et de courrier papier à trier. Nous vous remercions donc de bien vouloir privilégier ce moyen de paiement. Et si vous êtes nostalgiques du timbre, vous pouvez toujours nous écrire pour nous envoyer de vos nouvelles !!!

Annuaire des compétences

Une petite équipe de membres de GNF est en train de travailler sur l'édition d'un annuaire des compétences des membres de Gardes Nature de France. Il permettra de faciliter les échanges entre membres sur des sujets précis. Nous vous en parlerons plus en détails très prochainement. Si certains d'entre vous souhaitent s'investir dans ce projet, n'hésitez pas à contacter Hervé Bergère (herve.bergere@portcros-parcnational.fr).

Prochaine AG en Isère

Pour ceux qui étaient absents, sachez que l'Assemblée Générale a validé le lieu de nos prochaines journées d'échanges techniques. Ce sera en Isère, dans un Espace Naturel Sensible. Nous sommes en train de travailler sur les modalités d'organisation et sur les tarifs pour qu'ils soient le plus attractifs possibles. Nous vous tiendrons bien sûr au courant.

Du nouveau au Gabon

Sachez que nous essayons de travailler avec nos homologues de l'Association des Gardes du Gabon sur un projet d'envoi de matériel radio fonctionnel mais plus utilisé. Dès que nous aurons eu un retour de leur part, nous réfléchirons à la mise en place d'un financement participatif sur le web pour assurer l'envoi du matériel. Nous rédigerons un article plus complet dans le prochain bulletin. D'ici là, si certains sont intéressés pour travailler sur ce projet, n'hésitez pas à contacter Julien Cordier (cordier.julien@gmail.com).



Petit clin d'œil aux collègues du Parc naturel régional du Verdon qui fêtent la fin de la « Saison ».

LA BOUTIQUE DES GARDES

Pour vous faire plaisir...

Le DVD « The Thin Green Line »

N'oubliez pas que vous pouvez toujours vous procurer le DVD « The Thin Green Line », en version française qui met en avant le travail des Gardes à travers le Monde au travers de témoignages et de séquences vidéo filmées par Sean Willmore, Président de l'International Federation.



Les pins et patches :

Pins « International Ranger Federation »

Pins « European Ranger Federation »

Patch « European Ranger Federation »

Le sac « Gardes Nature de France »

Vous pouvez également commander le sac « Gardes Nature de France » en coton bio avec les logos de GNF et de l'IRF.



Pour toute commande merci d'utiliser le bon de commande ci-dessous.



BON DE COMMANDE

La Boutique du Garde

GNF - a/s AFB
Immeuble Le Tabella
125 impasse Adam Smith
34470 PEROLS

Votre commande :

Article	Prix unitaire	Quantité/Taille	TOTAL
DVD « La Fine Ligne Verte »	10€		
Patches « European Ranger Federation »	5€		
Pins « International Ranger Federation » ou « European Ranger Federation »	4€		
Sac « GNF/IRF » en coton bio	5€		
SOUS-TOTAL			
Frais de Port			
TOTAL			

Frais de port :

- Gratuit pour un pins
- 3€ pour un colis comprenant 2 à 5 articles
- 5€ pour un colis comprenant plus de 5 articles

Informations générales

Nom : Prénom :

Adhérent de l'association GNF : Oui Non

Si oui, structure :

Adresse de livraison :

.....
.....

Téléphone (en cas de problème) :

Envoyer le bon de commande et le chèque à l'ordre de « Gardes Nature de France » à l'adresse suivante :

CERISIER Johann
Maison du Parc National
83400 ILE DE PORT-CROS



BULLETIN D'ADHÉSION

ASSOCIATION DES GARDES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DE FRANCE



Informations générales

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

J'accepte que mes coordonnées figurent dans l'annuaire de l'association, disponible uniquement pour les membres

Situation professionnelle

Organisme :

Poste occupé :

Assermenté/commissionné :

Type d'espace protégé : (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Parc national | <input type="checkbox"/> Réserve naturelle | <input type="checkbox"/> Parc naturel régional |
| <input type="checkbox"/> Site du Conservatoire du littoral | <input type="checkbox"/> ONCFS | <input type="checkbox"/> AFB |
| <input type="checkbox"/> Conservatoire d'espace naturel | <input type="checkbox"/> Grand Site | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

Cotisation acquittée : 15 € pour l'année

- Règlement par chèque à l'ordre de « Gardes Nature de France », bulletin et chèque à renvoyer à l'adresse suivante : **CERISIER Johann - Maison du Parc National - 83400 ILE DE PORT-CROS**
- Règlement par virement à **privilégier** (coordonnées bancaires ci-dessous), dans ce cas le bulletin doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : johann.cerisier@portcros-parcnational.fr

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association Gardes Nature de France.

Fait à

Signature de l'adhérent

Le .. / .. /

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Coordonnées bancaires pour régler votre cotisation par virement (noter votre nom en référence)

Code Etablissement : 42559

Code Guichet : 10000

Numéro de Compte : 08012887484

Clef RIB : 23

Domiciliation : CREDIT COOPERATIF

Agence : TOULON

BIC : CCOPFRPPXXX

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0128 8748 423